



905 millions de bénéfices, c'est 4760 € par salarié.

Les primes ne suffisent pas ! Il faut une augmentation générale des salaires.

Réunion salaires du 19 mars 2015

Malgré les très bons résultats financiers et commerciaux de ces derniers mois, la direction de PSA maintient le gel des salaires pour 2015, et refuse de lever les mesures de baisse du pouvoir d'achat mises en place par le Nouveau Contrat Social.

La direction justifie la poursuite du blocage des salaires pour une 3ème année consécutive, par les arguments suivants :

- Prix à la consommation : à fin février 2015, les prix auraient baissé de 0,3 % (?!)
- La prime d'intéressement de 1094 € brut au total.
- L'application de l'accord du Nouveau Contrat Social.

Date de la dernière augmentation ?

La dernière augmentation générale des salaires chez PSA remonte à **mars 2012** ! Elle était de 43€ brut par mois, soit 33€ net.

Combien nous coûte le gel des salaires depuis 2013?

2013 : 33€ X 13 = **429 €**
2014 : 429€ X 2 = **858 €**
2015 : 429€ X 3 = **1287 €**

La perte cumulée 2013, 2014 et 2015 sera de **429 € + 858 € + 1287 € = 2574 € net.**

Des primes pour calmer les salariés

On a eu 138 € net de prime de « supplément d'intéressement » en novembre 2014.

Et on nous promet 875 € net de prime pour avril 2015. **Au total : 1013 € net.**

**Ce n'est pas rien,
mais si on en reste là pour 2015,
ce n'est même pas la moitié de la perte
liée au blocage des salaires.**

N'étant pas cotisables, les primes de participation ou d'intéressement ne comptent ni pour le retraite, ni pour les indemnités maladie ou accident, ni pour les indemnités de licenciement etc...

Et les pertes dues au NCS ?

Aux pertes du blocage des salaires, il faut ajouter celles du NCS:

- les pertes de majoration des samedis et des vendredis RTT travaillés,
- la suppression de la PEG,
- la diminution de l'ACCAC,
- la baisse de l'indemnisation des jours chômés...

Avec 905 millions de bénéfices pour PSA, il faut :

- **Augmenter les salaires**
- **Mettre fin aux mesures antisociales du NCS.**

Une occasion de montrer notre mécontentement :

TOUS ENSEMBLE A PARIS LE 9 AVRIL !

**GREVE et Manifestation nationale interprofessionnelle à PARIS
jeudi 9 AVRIL 13 h Place d'Italie (jusqu'aux Invalides)**

Bus gratuit à disposition : contactez vos délégués CGT



Revendications des élus CGT à la réunion des Délégués du Personnel de novembre 2014 (Extrait des 147 revendications CGT)

Samedis supplémentaires

Prévoir de faire travailler les salariés un samedi matin le mercredi 05/03 pour l'annuler le lendemain, la direction de Trémery n'a jamais été aussi absurde dans sa gestion du temps de travail et autant irrespectueuse envers la vie de famille des salariés...

Réponse de la direction : « Les réponses relatives à votre question ont été données lors des CE extra des 5 et 6 mars et figurent dans les comptes rendus.. »

Avis CGT : La flexibilité du temps de travail est une aberration : elle met en danger nos conditions de travail et notre vie de famille. C'est à la direction d'organiser correctement le travail, pas à nous de venir le samedi !

Congés senior

Les opérateurs éligibles au Congé Senior protestent contre le report des départs jusqu'en septembre. La CGT soutient leur réclamation et revendique que pour chaque départ il y ait une embauche en CDI.

Réponse de la direction : « L'engagement du groupe est de favoriser la formation des jeunes, à ce titre environ 100 personnes seront renouvelées ou embauchées en contrats d'apprentissage. D'autre part nous poursuivrons en 2015 l'embauche d'une centaine de contrats de professionnalisation. »

Avis CGT : Laisser partir les anciens et embaucher les jeunes en CDI : il n'y a pas plus efficace pour lutter contre le chômage !

Suppressions de postes

Log DW, flux 2 : La suppression d'une tournée synchrone surcharge les lignes de kanbistes. Les temps sont trop serrés et la pénibilité est aggravée, le nombre d'augets et la masse totale à charger et décharger à la main sont beaucoup trop élevés. Il faut rétablir le poste supprimé.

Réponse de la direction : « La suppression du poste synchrone était programmée avec MFL et la répartition a été réalisée de façon à ne pas surcharger les postes kanbistes mais de répartir le travail de façon juste et équilibrée. Un suivi a été réalisé à la mise en place et il donne satisfaction. »

Avis CGT : Les actionnaires et les directeurs sont contents, c'est sûr. Moins de salariés = plus de profits. Et pour les postes hors production, l'objectif de la direction est affiché : en supprimer la moitié. Quelle que soit notre catégorie nous subissons les mêmes attaques.

Tous ensemble nous serons forts !

Maintenance préventive

Les salariés aimeraient connaître les encours TP de l'ensemble des ateliers ?

Réponse de la direction : « Au total 16255 heures. »

Avis CGT : Ces chiffres trop élevés ne permettent pas un bon fonctionnement des moyens industriels (pannes = heures supplémentaires et samedis obligatoires).

La CGT juge inacceptable de truander ces chiffres pour justifier les suppressions du personnel en VSD !

Congés de Noël

Le projet d'accord local pour les congés fixe la fin des congés de Noël le dimanche 3 janvier, alors que l'accord central PSA la fixe au 31 décembre. Ce qui a pour conséquence la consommation d'un jour de congé annuel supplémentaire pour le samedi 2 janvier. La CGT proteste contre ce vol qui fait que les salariés n'auront que 4 jours à leur disposition au lieu de 5.

Réponse de la direction : « Conformément à la réglementation et à l'accord central, l'avenant local garantit à chacun 5 semaines de congé ; dont 3 consécutives durant la période estivale. »

Avis CGT : Cette année, le calendrier permettait aux salariés de bénéficier d'un jour de congé supplémentaire, mais pour la direction, pas de cadeau, même à Noël.

